

La **BIO**diversité à Soisy !



Flambé

Espèce présente à Soisy.

QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité, contraction de «biologique» et de «diversité», représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les milieux...

LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Résultat de plusieurs milliards d'années d'évolution du vivant, la biodiversité assure les fonctions indispensables à toutes les formes de vie et nous rend des services essentiels : elle est source d'alimentation, fournit des matières premières, contribue au maintien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols, offre un patrimoine culturel inestimable....

Or de multiples pressions pèsent aujourd'hui sur elle, dont les cinq principales sont :

- **la destruction, la fragmentation et l'altération des habitats naturels,**
- **l'introduction d'espèces exotiques envahissantes,**
- **la pollution de l'environnement,**
- **la surexploitation des espèces,**
- **le changement climatique.**

Ces pressions qui menacent l'équilibre global du système ont pour conséquence un rythme d'extinction des espèces de 100 à 1000 fois supérieur au rythme de disparition normal !

Pour information : Nombre d'espèces connues, en 2010, sur la planète : **1,8 million**

La **Protection** de la biodiversité

LA VILLE DE SOISY, ACTRICE DE CETTE PROTECTION

Depuis plusieurs années, **la ville de Soisy-sur-Seine met en œuvre des actions en faveur du développement durable** (comprenant de nombreuses actions liées à la biodiversité).

Dans ce cadre, elle a signé **la charte régionale de la biodiversité**, en janvier 2011 et souhaite désormais se lancer dans des actions concrètes de protection, de gestion et de valorisation de son patrimoine naturel et paysager.

LES BONS GESTES

• **Bien connaître :**

La protection de la biodiversité, c'est l'affaire de tous et cela passe par sa connaissance :

- **Rapprochez-vous des associations locales** qui organisent régulièrement des sorties et vous font découvrir les milieux naturels, la faune et la flore.
- **Apprenez à reconnaître les espèces communes de vos jardins, balcons, squares et parcs.** De nombreux «guides naturalistes» élaborés pour le grand public sont disponibles à ces fins.
- **Inscrivez-vous sur les observatoires de biodiversité en ligne** (Observatoire des papillons de Noë conservation, Vigie nature du Muséum National d'Histoire Naturelle) qui vous permettent d'apprendre à identifier les espèces et de participer à leur connaissance

• **Bien acheter :**

En achetant différemment, on peut agir en faveur de la biodiversité :

- **Favorisez les produits locaux, de saison et bio.** L'agriculture biologique permet avant tout de préserver l'environnement dans lequel elle est pratiquée. En utilisant des engrais naturels et en proscrivant les produits chimiques, elle favorise la biodiversité. Selon l'Institut de recherche de l'agriculture biologique Suisse, dans un espace en agriculture biologique, il y a en moyenne 30 % d'espèces animales et végétales en plus et 50 % d'individus en plus que dans un espace en agriculture conventionnelle.
- **Proscrivez les produits à base d'huile de Palme**, dont la production dans les pays équatoriaux est un facteur important de déboisement et de disparition de nombreuses espèces.
- **Privilégiez les espèces de poissons les moins menacées** (liste disponible sur le site internet du WWF et du Réseau océan mondial).
- **Privilégiez les achats de bois et papier certifiés (FSC et PEFC)**, dont les modes de production ne mettent pas en danger les forêts

• **Bien jardiner :**

Dans son jardin ou même au pied de son immeuble, on peut agir en faveur de la biodiversité :

- **Compostez vos déchets verts.** Cela permet de produire un engrais à moindre coût et évite l'utilisation d'engrais chimiques.

- **Proscrivez l'utilisation de désherbants chimiques** dangereux pour la biodiversité, pour la santé humaine et qui polluent gravement les eaux-souterraines.

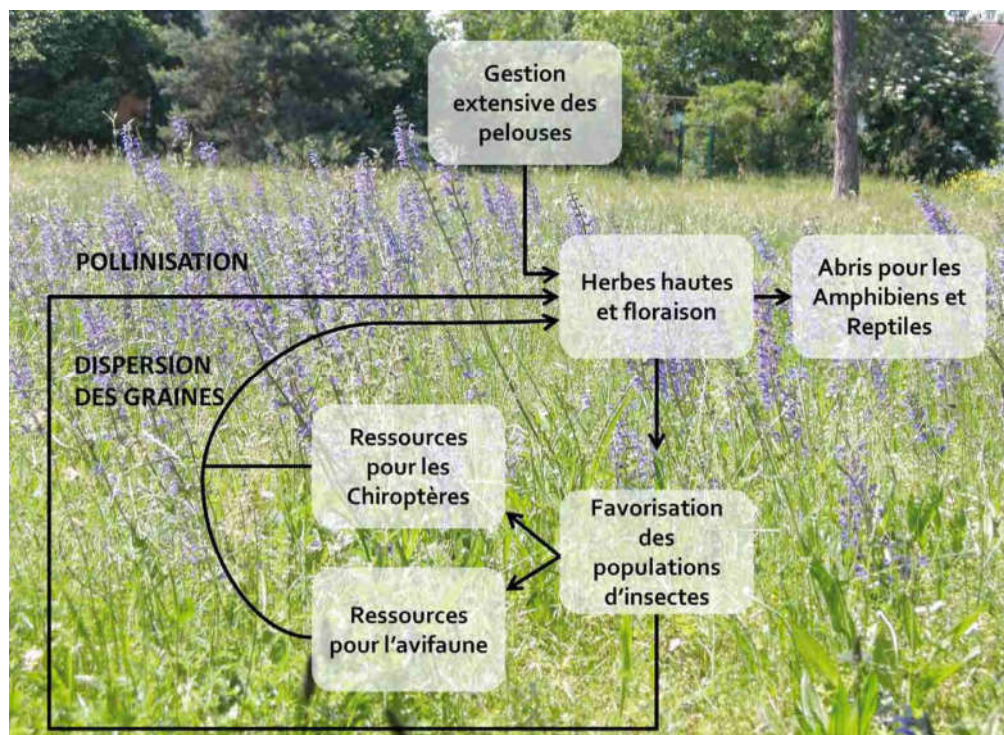
Vous avez trop d'Orties dans votre jardin ? Plutôt que de les traiter, coupez-les, faites-les macérer et vous obtiendrez un purin d'Ortie qui se révèle être un excellent engrais pour vos fleurs et vos légumes !

- **Conservez quelques mètres carrés que vous ne faucherez qu'à l'automne.** Les plantes sauvages s'y développeront et attireront abeilles, papillons et autres criquets. Vous pouvez aussi semer quelques graines de plantes sauvages (Coquelicots, Bleuets, Achillée) disponibles en jardinerie.

- **Installez des nichoirs à oiseaux.** Ils attireront mésanges et autres oiseaux qui se chargeront de vos pucerons et autres insectes indésirables.

Vous pourrez trouver d'autres conseils dans la littérature et les sites internet spécialisés.

LES BÉNÉFICES DE LA JACHÈRE



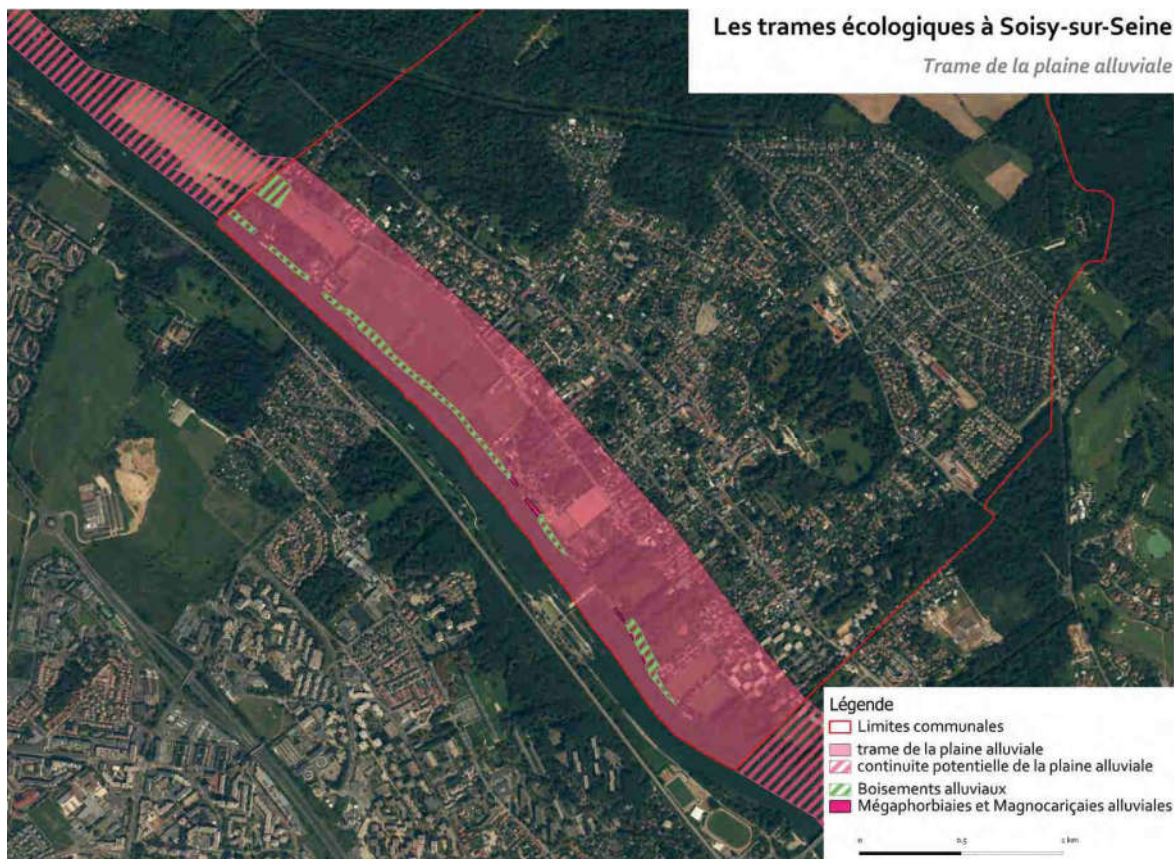
Les **Milieux** à Soisy

Les différences géologiques et topographiques observables sur la commune sont à l'origine d'une diversité importante de milieux et de biotopes. Les différences de substrats, de pH et d'humidité entraînant une diversité d'habitats, nous pouvons distinguer **3 trames écologiques majeures**.

- **La plaine alluviale**
- **Le coteau calcaire**
- **Le plateau**

LA PLAINE ALLUVIALE

La trame de la plaine alluviale, dont le substrat est composé d'alluvions et de colluvions, des glaises à Cyrène et des argiles vertes au pied des calcaires de brie. La proximité de l'eau associée à la présence de plantes de haute taille en font des milieux favorables aux insectes et aux oiseaux d'eau.



• **Habitats remarquables typiques**

- **Forêts alluviales :**

Ce sont des forêts riveraines de cours d'eaux, abritant le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Cet habitat, d'intérêt communautaire, est en état moyen de conservation sur la commune. Il s'étend sur presque la totalité des berges.

- **Mégaphorbiaies :**

Ce sont des bordures herbacées (= qui est de la nature de l'herbe) de haute taille, se développant sur sols riches et humides en bordure de cours d'eau ou de forêts. Cet habitat est peu représenté sur le territoire communal, et en mauvais état de conservation. Il peut être restauré en maintenant des zones de berges non boisées et en luttant contre les espèces exotiques envahissantes

• **Quelques espèces remarquables**



**Cardamine
impatiente**

Plante de 30 à 60 cm de hauteur, bisannuelle, à petites fleurs blanches visibles de mai à juin. Elle est rare et protégée en Ile-de-France.

**Bergeronette
des ruisseaux**

Petit passereau qui vit près des cours d'eau. Elle est déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France à partir de 5 couples, et nicheuse rare.



**Agrion de
Vander Linden**

Odonate habituellement cantonné aux étangs et rivières à plantes à feuilles flottantes, il est peu répandu. Il est déterminant de ZNIEFF.

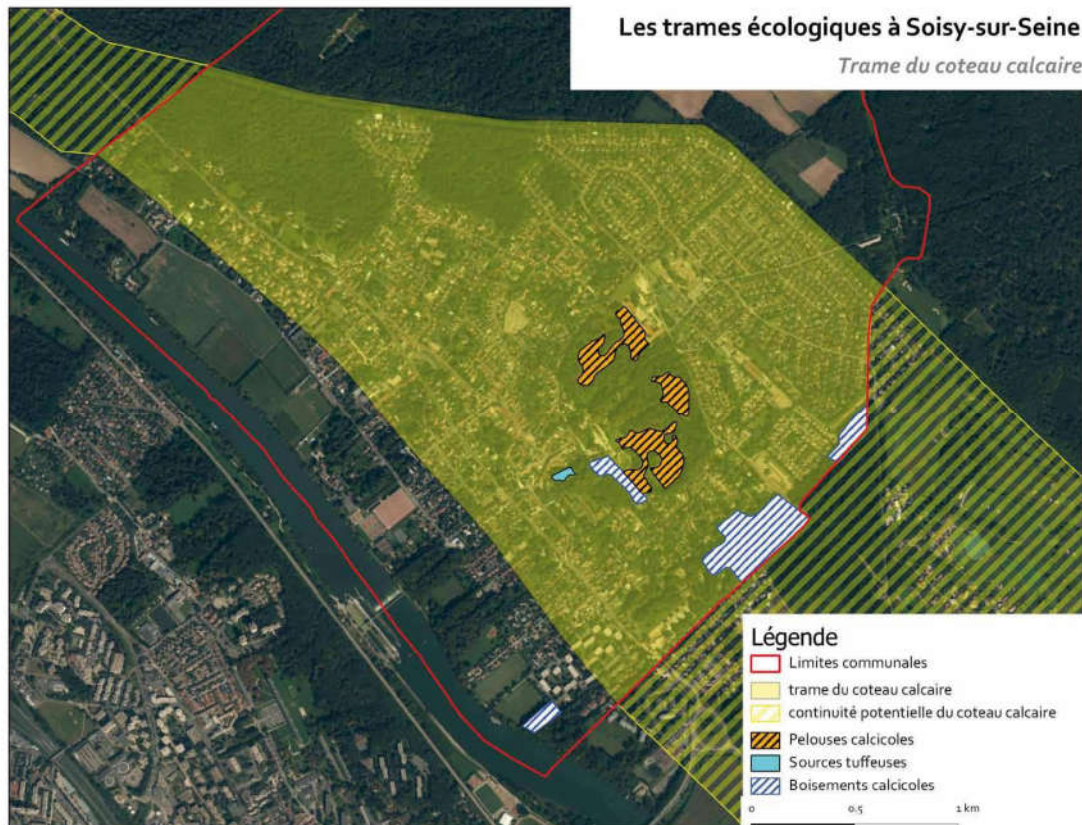
**Decticelle
bariolée**

Elle fréquente les milieux herbeux riches en graminées, secs et humides. Elle est déterminante de ZNIEFF.



LE COTEAU CALCAIRE

La trame du coteau calcaire est composé d'un substrat fait de calcaires de brie et de sables de Fontainebleau, favorables aux espèces de milieux calcaires et acides, adaptées aux milieux plutôt secs.



• Habitats remarquables typiques

- Pelouse calcicoles :

Ce sont des pelouses sèches abritant des espèces à très petites niches écologiques. Ces milieux très riches en diversité végétale se raréfient de plus en plus. C'est un habitat d'intérêt communautaire.



- Sources tufeuses :

Ce sont des sources d'eau calcaire entraînant une accumulation de dépôt, appelé le tuf. Elles sont ponctuelles et dominées par les mousses. Les sources du parc du Grand Veneur ont été canalisées, mais quelques sources tufeuses subsistent. C'est un habitat d'intérêt communautaire.

- Boisements calcicoles :

Ce sont des boisements se développant sur sols frais mais non engorgés, abritant des espèces typiques de milieux calcaires. Leur état de conservation est moyen sur la commune (dans le Parc des Chenevières - ex-ADAPT).

• **Quelques espèces remarquables**



Trèfle intermédiaire

Plante de 20 à 45 cm de hauteur, il est reconnaissable à ses longs folioles et à sa couleur vive. Il est très rare, déterminant de ZNIEFF et NT.



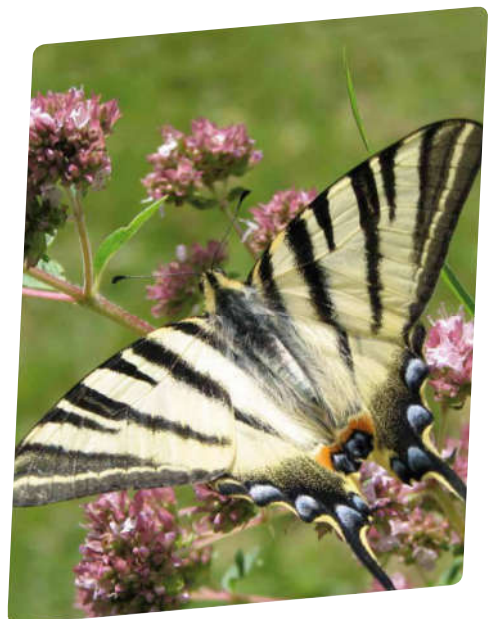
Conopode dénudé

Petite Ombellifère qui perd ses feuilles lors de la floraison de mai à juillet. Il est extrêmement rare, déterminant de ZNIEFF et VU.



Roitelet triple bandeau

Il affectionne les boisements de feuillus ou mixtes. Il est nicheur peu commun en Ile-de-France et présent à divers endroits de la commune.



Flambé

Il affectionne les coteaux secs et chauds. Il est déterminant de ZNIEFF et protégé en Ile-de-France. Il est présent au Grand Veneur.

LE PLATEAU

La **trame du plateau** dont le substrat est composé de limons des plateaux, est essentiellement constituée de zones agricoles (terres cultivées et prairies de fauche) et forestières (Chênaies-charmaies). La forêt de Sénart constitue l'entité naturelle principale de la trame du plateau.



• Habitats remarquables typiques

Malgré l'étendue de la forêt de Sénart, les principaux enjeux en termes d'espèces présentes et de conservation de la biodiversité sont localisés au niveau des franges forestières et ourlets de bords de chemins. Un seul habitat remarquable est à recenser sur cette trame.



- Ourlets neutro-acidiclines :

Ce sont des zones plus lumineuses, donc plus favorables au développement de la strate herbacée. On y trouve des espèces de sols neutres à légèrement acides. Dans la forêt de Sénart, la biodiversité la plus importante se situe donc au bord des chemins forestiers. En état moyen de conservation, cet habitat gagnerait à être moins fauché et à rester plus lumineux.

• **Quelques espèces remarquables**



Valériane des collines

Plante vivace pouvant atteindre 1m de hauteur, ses fleurs sont petites et blanc-rosé. Elle est extrêmement rare et VU



Fauvette grisette

Petite Ombellifère qui perd ses feuilles lors de la floraison de mai à juillet. Il est extrêmement rare, déterminant de ZNIEFF et VU.



Pic mar

Il est inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux (79/409/CEE), déterminant de ZNIEFF en Ile-de-France (à partir de 30 couples nicheurs sur un même site) et nicheur peu commun en Ile-de-France.

Rainette arboricole

Elle se différencie des autres amphibiens par sa capacité à monter aux arbres, grâce à des pelotes adhésives sous les doigts.

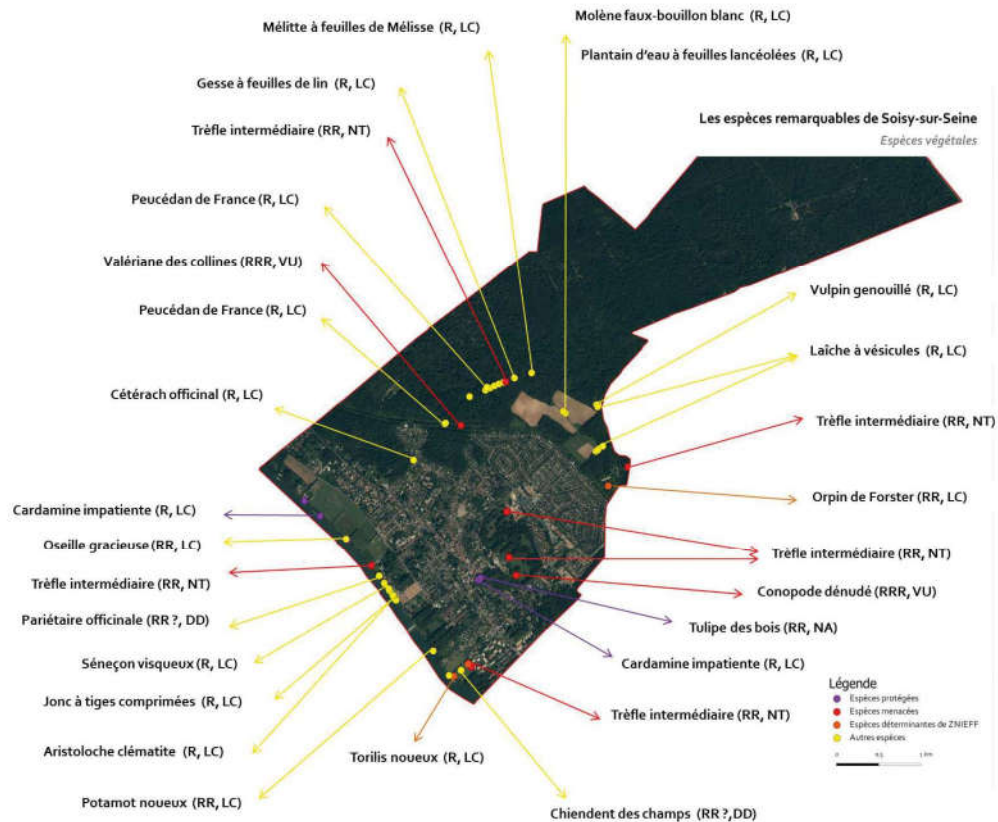


Les **E**spèces

«végétales» remarquables

OÙ LES VOIR À SOISY?

Carte des **espèces végétales remarquables** de Soisy-sur-Seine.



QUELQUES EXEMPLES...

La Valériane des collines

Plante vivace pouvant atteindre 1m de hauteur, ses fleurs sont petites et blanc-rosé.

Elle est extrêmement rare et VU

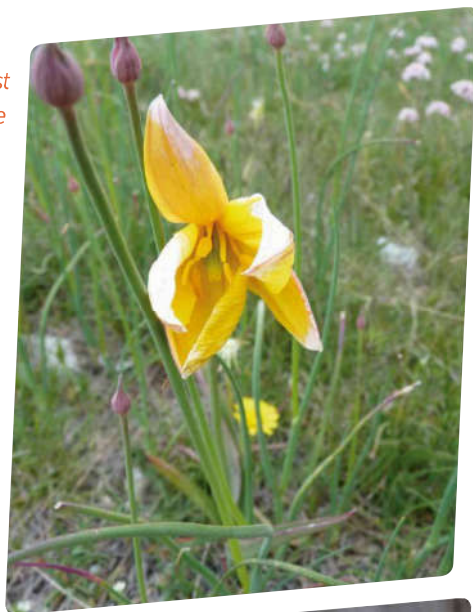


L'Oseille gracieuse

L'oseille gracieuse (*Rumex pulcher*) est une plante rare et considérée comme menacée.

La Tulipe sylvestre

La Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris* subsp. *Sylvestris*) est présente dans le Parc des Chenevières (ex-ADAPT). Elle était autrefois connue sur la commune voisine d'Etiolles, mais se raréfie. Elle est anciennement liée aux cultures de vignes des coteaux de l'Essonne.



L'aristoloche clématite

Au bord de l'eau, on retrouve les sédiments caractéristiques de la vallée de la Seine et sa végétation remarquable associée, dont fait partie l'aristoloche clématite...

... et le Sénéçon visqueux.



Le Peucedan de France

Le long des riches chemins de la forêt de Sénart, on retrouve la rare Peucedan de France.

Le Nénuphar jaune

Le Nénuphar jaune se rencontre sur les berges de la Seine.

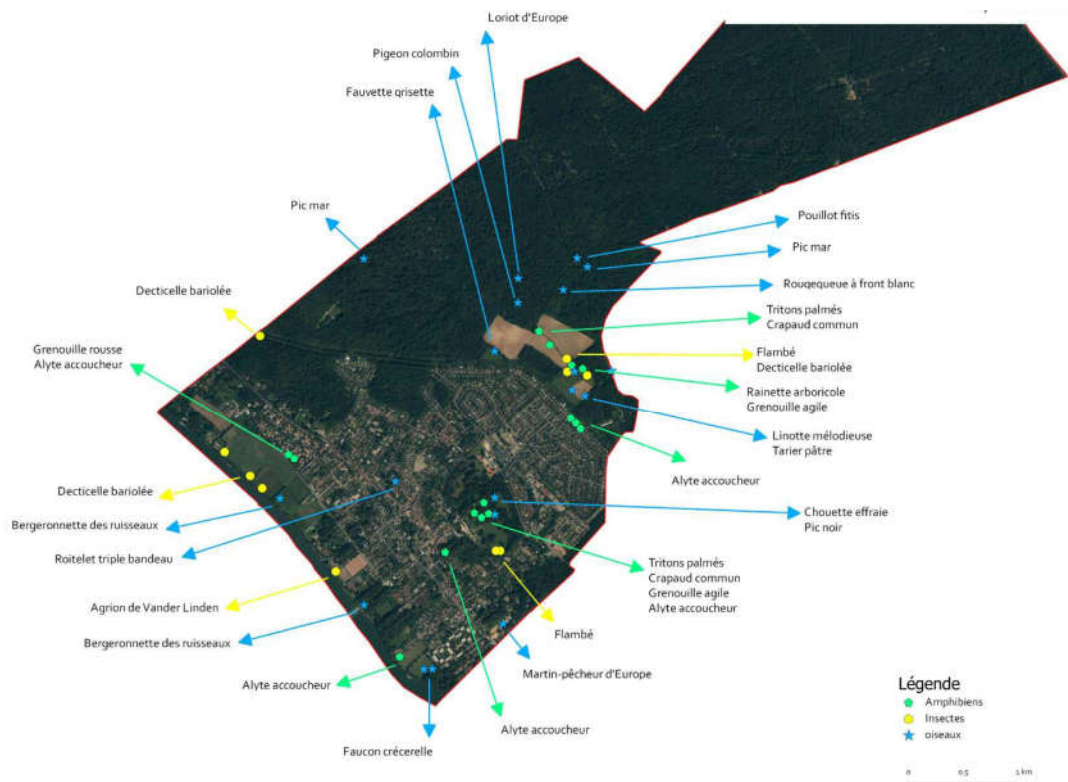


Les **E**spèces

«animales» remarquables

OÙ LES VOIR À SOISY?

Carte des **espèces animales remarquables** de Soisy-sur-Seine.

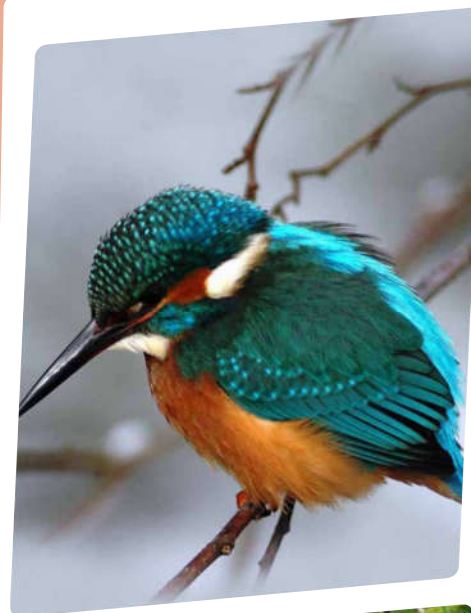


QUELQUES EXEMPLES...

Alyte accoucheur

Les rigoles aménagées pour contenir les sources et résurgences du coteau sont favorables aux Amphibiens (à condition de ne pas être curée à la fin de l'hiver et au printemps – périodes de reproduction) comme l'Alyte accoucheur.

Ce dernier est une espèce particulièrement intéressante, puisque le mâle porte les œufs sur son dos une fois pondus par la femelle, les protège et les humidifie de temps en temps jusqu'à l'éclosion.



Le Martin-pêcheur d'Europe

Il est possible de rencontrer le Martin-pêcheur d'Europe, connu pour fréquenter les Berges de Seine.

Le Tarier pâtre

Le Tarier pâtre est un petit passereau nicheur peu commun en Ile-de-France. L'espèce est présente en forêt de Sénart, principalement dans les espaces ouverts parsemés de broussailles et d'arbustes. Il est reconnaissable à son chant court et grinçant.



La grenouille agile

Les berges des mares et plans d'eau en pentes douce et végétalisées, sont accueillantes pour les Amphibiens, et notamment la Grenouille Agile.

Le Pouillot fitis

Le Pouillot fitis est quasi-menacé en Ile-de-France mais nicheur commun. Il peut se rencontrer partout où se trouvent quelques hauts arbres ou buissons, milieux boisés divers, haies, bosquets, parcs et jardins touffus.



Le Faucon crécerelle

Le long des bords de Seine, le Faucon Crécerelle survole parfois les prairies et les champs.

Le Pic noir

Le Pic noir s'installe dans les cavités de certains vieux arbres. On le retrouve, comme l'Écureuil roux et la Chouette effraie, dans les arbres du Parc du Grand Veneur.



Les **Espèces**

exotiques envahissantes

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les espèces «envahissantes» sont des espèces exotiques dont l'introduction, l'installation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes, avec des conséquences environnementales négatives.

A SOISY ?

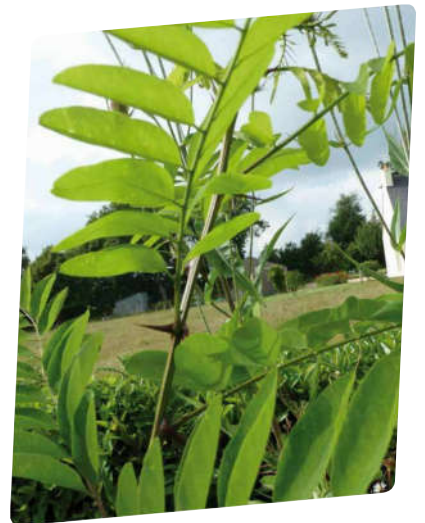


La renouée du Japon

Elle est originaire du Japon, de la Chine et de Corée, et a été introduite en Europe à des fins ornementales. Elle apprécie les milieux humides qu'elle colonise très rapidement. Elle est très compétitive et a été classée par l'UICN sur la liste des 100 espèces envahissantes les plus préoccupantes du monde. En colonisant les milieux naturels, elle chasse les espèces indigènes et menace très sérieusement la biodiversité. Il est très difficile de lutter contre sa propagation, du fait de ses rhizomes pénétrant le sol jusqu'à 3m de profondeur.

Le Robinier faux-acacia

Il modifie complètement la flore herbacée en raison de son action d'eutrophisation (enrichissement du sol en éléments nutritifs conduisant à un remplacement du cortège floristique des pelouses sablo-calcaires par des espèces nitrophiles telles que l'Ortie dioïque ou le Gaillet gratteron). Il présente également des risques sécuritaires, en raison des longues épines tranchantes de la tige des jeunes pousses.



ELLES SE DÉVELOPPENT GRÂCE...

- **à la mondialisation des échanges commerciaux** qui permet à des espèces de se retrouver à l'autre bout du monde et de s'y développer,
- **à la vente d'espèces exotiques** en jardinerie comme la Coccinelle de Chine, la Tortue de Floride, l'Arbre à papillons...
- **au réchauffement climatique** qui permet à des espèces originaires d'autres latitudes de survivre loin de leur zone géographique d'origine,
- **à la dégradation des milieux naturels** qui rend les écosystèmes plus vulnérables,
- **à l'enrichissement progressif des sols**, du aux engrais agricoles et domestiques,
- **au dépôt de déchets verts**, véritable «pollution verte», responsable de l'enrichissement des sols et de la dissémination des espèces horticoles.

QUELS SONT LES RISQUES ?

Les espèces envahissantes constituent la deuxième menace sur la biodiversité mondiale après la destruction des habitats. Elles peuvent avoir de graves conséquences environnementales et contribuent à la disparition ou l'affaiblissement de certaines espèces indigènes, avec des impacts sur l'agriculture, l'élevage ou la pêche....

A SOISY ?



Le Tamia de Sibérie

Cette espèce, originaire de l'est de l'Asie, a été importée en France notamment pour le commerce des Nouveaux Animaux de Compagnie à partir des années 1960. Relâché ou bien échappé des animaleries, le Tamia s'est très bien accommodé du climat et des forêts françaises, jusqu'à devenir envahissant sur certains territoires. Très compétitif, il est par endroit devenu une réelle menace pour l'Écureuil roux, en déclin sur l'ensemble du territoire. Outre le caractère invasif du Tamia de Sibérie, il peut être à l'origine de la dégradation des plantations forestières et présenter divers risques sanitaires. Porteur de nombreux parasites, tiques et poux, il est également vecteur de pathogènes, viroses et bactérioses (maladie de Lyme notamment).

15 000 individus ont été recensés en 2006 dans la forêt de Sénart, soit une densité de 5 individus par hectare.

Le Sainfoin d'Espagne

C'est une plante herbacée à l'origine cultivée à des fins ornementales. Elle peut atteindre plus d'un mètre de haut et ses fleurs sont organisées en grappes allongées, d'une couleur allant du bleuâtre au rose pâle. Sa floraison a lieu de juin à septembre. C'est une plante toxique qui peut être dangereuse si ses gousses sont présentes dans le foin.



COMMENT AGIR ?

- **Ne pas acheter d'espèces animales ou végétales répertoriées comme exotiques envahissantes** est la première mesure de bon sens ! Pour cela, vous pouvez vous renseigner sur le site de la commission européenne (www.europe.aliens.org), mais aussi auprès de votre mairie et des associations naturalistes locales.
- **Ne jamais relâcher dans la nature une espèce animale achetée en animalerie** (Tortues, Poissons, Lapins...), Les confier à un centre de soins animalier.
- **Ne jamais faire des dépôts sauvages de ses déchets verts dans la nature !** Certains débris végétaux peuvent s'enraciner et se développer. C'est ainsi que se développe la Renouée du Japon et le Laurier cerise en bordure de la forêt de Sénart.

A SOISY ?

Deux espèces d'oiseaux, présentes à Soisy, font partie des espèces exotiques envahissantes.



La Bernache du Canada

Les oiseaux d'eau exotiques ont été identifiés comme étant la seconde cause de dégradation des zones humides, et trois d'entre-elles font partie de la liste des 100 espèces les plus préoccupantes du programme DAISIE (Delivering Alien Invasive Species Inventories For Europe) : L'Eristature Rousse, l'Ibis sacré, et la Bernache du Canada.

La Bernache du Canada a été introduite à des fins ornementales et cynégétiques en Angleterre dès le 17^{ème} siècle, puis dans le reste de l'Europe au 20^{ème} siècle. Elle s'est développée de manière importante ces dernières années.

Les principaux impacts de la Bernache du Canada sont :

- surpâturages des espaces en herbe, qui conduit parfois jusqu'à la mise à nu du sol,
- acidité des fientes qui brûle les gazons, pelouses et autres espaces verts,
- dégâts sur les cultures,
- risque de pollution des eaux de baignade (eutrophisation) pouvant avoir des conséquences sur la santé humaine (transmission de la conjonctivite et du botulisme par exemple),
- concurrence avec les espèces locales (concurrence alimentaire et territoriale),
- risque d'hybridation, principalement avec les Oies sauvages (Oie cendrée et Oie rieuse notamment) et les oies domestiques, mais aussi, plus rarement, avec le Canard colvert et la Bernache nonnette. Ces hybridations conduisant à une pollution génétique.

L'espèce navigue sur la Seine.

A noter que la régulation des populations de cette espèce sera bientôt rendue possible par la chasse, un arrêté ministériel du 24 décembre 2011 autorisant cette pratique sur l'ensemble du territoire Français à compter d'Août 2012.

La perruche à collier

Espèce présente depuis de nombreuses années, le suivi dont elle fait l'objet montre que ses effectifs augmentent considérablement et menacent certaines espèces cavernicoles (pigeon colombin, sittelle, écureuil roux...) avec qui elle entre directement en concurrence pour la recherche de sites de nidification



DES CHAUVES-SOURIS À SOISY !

On recense **5 espèces de chauves-souris** de Soisy-sur-Seine. Toutes les espèces de Chauve-souris sont protégées sur l'ensemble du territoire national



La Pipistrelle commune

En France, l'espèce est assez commune voire très commune. La Pipistrelle commune s'installe essentiellement près de l'homme, durant la période estivale, avec une grande variété de gîtes (maisons, immeubles, granges, garages, couvertures de toit...). Elle adopte les nichoirs et, plus rarement, les cavités arboricoles (elle peut parfois utiliser les trous laissés par de gros insectes xylophages). En hiver, elle se réfugie dans les bâtiments non chauffés, les greniers frais, les lézardes des murs, ainsi que les tunnels, les fortifications et les ponts. Elle peut aussi demeurer dans son secteur d'estivage. Très éclectique, on peut l'observer en chasse un peu partout. Elle montre néanmoins une préférence pour les zones humides, telles que les rivières, les étangs ou les lacs, surtout au printemps. Elle prospecte souvent autour des éclairages publics.

La Pipistrelle de Kuhl

Toute petite chauve-souris trapue, aux oreilles courtes, à la face et aux membranes alaires brun sombre, la Pipistrelle de Kuhl fréquente, en été, les constructions récentes ou anciennes. Comme la Pipistrelle commune, elle se réfugie en hiver dans les bâtiments (ex. églises), et parfois dans les caves. Lorsqu'elle chasse (en vol), elle prospecte les milieux ouverts et les secteurs boisés, notamment dans les villages et les villes, dans les parcs et jardins, ou le long des éclairages urbains à lumière blanche (de type vapeur de mercure). La Pipistrelle de Kuhl est considérée comme non menacée (LC) en France, mais en régression dans la région Ile-de-France.



La Sérotine commune

Grande chauve-souris robuste à forte mâchoire, à la face et aux membranes très sombres, tirant vers le chocolat noir. Chauve-souris de plaine, elle peut être campagnarde ou urbaine, avec une nette préférence pour les milieux mixtes quels qu'ils soient. Elle s'installe dans des anfractuosités diverses et difficiles à prospecter en hiver (isolation de toiture, appentis ou greniers frais derrière des cartons ou des planches, églises...). En été, elle s'installe presque toujours dans les bâtiments au sein de combes vastes ou restreints, sous des habillages d'ardoises, dans des cloisons, derrière un lambris de façade ou des volets laissés ouverts... Son territoire de chasse est relativement flexible. Elle délaisse les milieux forestiers fermés. La Sérotine commune est considérée comme non menacée (LC) en France, mais en régression dans la région Ile-de-France.

Le Murin de Daubenton

Espèce de petite taille bicolore, au pelage marron sur le dos et blanc pour le ventre, son museau rose est également caractéristique. Dès la fin mars, il quitte ses gîtes souterrains où il hiberne, pour rejoindre les sites de reproduction. Ceux-ci se situent dans les arbres creux ou dans les disjointements des ponts, toujours à proximité de l'eau. Les colonies de reproduction rassemblent de 10 à 100 femelles. Les déplacements entre sites d'été et d'hiver ne dépassent pas une cinquantaine de kilomètres. Typiquement inféodée aux zones humides, l'espèce chasse toujours au-dessus de l'eau. Elle y glane les insectes posés ou volants à la surface. Son vol circulaire au ras de l'eau est caractéristique. Elle chasse généralement à proximité immédiate de son gîte. Toutefois, elle peut se déplacer jusqu'à six kilomètres de celui-ci, toujours en suivant des milieux arborés.



La Noctule commune

La Noctule commune est une des plus grandes espèces d'Europe. D'origine forestière, la Noctule commune s'est très bien adaptée au milieu urbain. Elle apprécie également le voisinage de l'eau. Les gîtes d'hiver sont installés soit dans de grandes cavités forestières, comme d'anciennes loges de pics, soit dans les immeubles et les ponts. En été, la Noctule commune occupe des cavités situées dans des arbres de plus de 50 centimètres de diamètre, en particulier dans les chênes, en forêt, et dans les platanes, en ville. En été, on l'observe régulièrement assez haut dans le ciel lorsque la nuit tombe. Elle est très commune en Ile-de-France.

Les **Tourbières**

«La zone du Cormier»

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les espèces «envahissantes» sont des espèces exotiques dont l'introduction, l'installation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes, avec des conséquences environnementales négatives.

A SOISY ?



La renouée du Japon

Elle est originaire du Japon, de la Chine et de Corée, et a été introduite en Europe à des fins ornementales. Elle apprécie les milieux humides qu'elle colonise très rapidement. Elle est très compétitive et a été classée par l'UICN sur la liste des 100 espèces envahissantes les plus préoccupantes du monde. En colonisant les milieux naturels, elle chasse les espèces indigènes et menace très sérieusement la biodiversité. Il est très difficile de lutter contre sa propagation, du fait de ses rhizomes pénétrant le sol jusqu'à 3m de profondeur.

Le Robinier faux-acacia

Il modifie complètement la flore herbacée en raison de son action d'eutrophisation (enrichissement du sol en éléments nutritifs conduisant à un remplacement du cortège floristique des pelouses sablo-calcaires par des espèces nitrophiles telles que l'Ortie dioïque ou le Gaillardet gratteron). Il présente également des risques sécuritaires, en raison des longues épines tranchantes de la tige des jeunes pousses.



ELLES SE DÉVELOPPENT GRÂCE...

- à la **mondialisation des échanges commerciaux** qui permet à des espèces de se retrouver à l'autre bout du monde et de s'y développer,
- à la **vente d'espèces exotiques** en jardinerie comme la Coccinelle de Chine, la Tortue de Floride, l'Arbre à papillons...
- au **réchauffement climatique** qui permet à des espèces originaires d'autres latitudes de survivre loin de leur zone géographique d'origine,
- à la **dégradation des milieux naturels** qui rend les écosystèmes plus vulnérables,
- à l'**enrichissement progressif des sols**, du aux engrais agricoles et domestiques,
- au **dépôt de déchets verts**, véritable «pollution verte», responsable de l'enrichissement des sols et de la dissémination des espèces horticoles.